

COVID-19

PROTOCOLE SANITAIRE





COVID-19



PROTCOLE SANITAIRE

Ce document est un ensemble de recommandations visant à accueillir les clients dans le cadre de règles sanitaires renforcées s'appliquant le temps de l'épidémie de Covid-19. Il pourra être mis à jour selon les instructions gouvernementales.

Il a été rédigé en tenant compte des avis du Ministère de la Santé, du Haut conseil de la santé publique, des professionnels de l'hôtellerie de plein air et des organisations syndicales.



Limitation des points de contact / Mise en œuvre de la distanciation

- Éléments de signalisations spécifiques (marquage au sol, mural...) et plexiglas (à la réception) pour garantir le maintien des distances de sécurité, entre les clients.
- Espace d'attente : pour réduire, voire supprimer les files d'attente, la présence d'1 seul client est admise à la réception.
- Port du masque recommandé dans la réception et dans toutes les situations où il existe un risque de rupture accidentelle de la distanciation physique.
- Favorisation du paiement par carte bancaire si possible sans contact. Désinfection régulière des terminaux de paiement.
- Solutions « sans contact » : application mobile de scan QR Code Unitag pour la carte du bar et du restaurant du camping.

HÉBERGEMENTS LOCATIFS

Nettoyage et désinfection

- Nettoyage, désinfection des points de contact multiples et vaporisation des matelas, couettes et oreillers avec un produit désinfectant virucide conforme à la norme européenne EN 14476.
- Favorisation au maximum de la rotation des hébergements entre les clients, c'est-à-dire, laisser au minimum 4h un hébergement sans client.
- Aération de l'hébergement au minimum pendant 15min après le départ des clients.

Les draps ne sont pas fournis dans la location. Aussi, nous vous conseillons d'apporter vos couettes et oreillers, même si ceux-ci sont à votre disposition dans le logement.

SANITAIRES COMMUNS



Consignes à respecter

- Accès réservé aux familles qui séjournent en emplacement camping.
- Ne pas stationner dans les couloirs et espaces communs.
- Éviter les croisements, les clients sortants ont la priorité sur les clients entrant qui doivent attendre la libération du passage.
- Respecter les gestes barrières et porter un masque lors de vos déplacements dans les couloirs et espaces communs des sanitaires.
- Fréquentation instantanée limitée à 1 personne par équipement sanitaire (WC, douche...).

Mesures de protection mises en place

- Condamnation de certains équipements (lavabos, bacs à linge, bacs à vaisselle, urinoirs) afin de respecter la distanciation physique.
- Rondes régulières de nettoyage et désinfection des points de contact multiples avec un produit désinfectant virucide conforme à la norme européenne EN 14476.



ESPACE AQUATIQUE



Consignes à respecter

- Éviter les rassemblements de plus de 10 personnes.
- Respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation en plus du règlement de l'espace aquatique.
- Éviter les croisements, les clients sortants ont la priorité sur les clients entrant qui doivent attendre la libération du passage.
- Respecter une distance d'un mètre devant, derrière, à droite et à gauche de chaque personne en toute circonstance.
- Apport de matériel interdit (bouées, ballons, matelas gonflables...).
- Accès aux piscines déconseillé aux personnes présentant des signes respiratoires ou digestifs.

Mesures de protection mises en place

- Mise à disposition d'une solution hydro-alcoolique à l'entrée de la piscine.
- Mise à disposition de matériel de désinfection pour les personnes souhaitant désinfecter leur transat avant utilisation.
- Condamnation de certains équipements (lavabos, bacs à linge, bacs à vaisselle, urinoirs) afin de respecter la distanciation physique.



LAVERIE



Consignes à respecter

- Respecter des gestes barrières et des mesures de distanciation en plus du règlement de la laverie.
- Porter le masque si la distanciation physique n'est pas possible
- Attendre à l'extérieur de la laverie la fin du cycle afin de ne pas gêner les autres utilisateurs.

Mesures de protection mises en place

- Rondes régulières de nettoyage et désinfection des points de contact multiples avec un produit désinfectant virucide conforme à la norme européenne EN 14476.



- **Programme d'animations** (y compris club enfant) adapté aux prescriptions sanitaires et aux décisions du gouvernement avec activités extérieures privilégiées. Plusieurs groupes, de chacun 10 personnes maximum, peuvent assister à la même animation à condition que les groupes soient suffisamment espacés les uns des autres.



- **Aire de jeux pour enfants** ouverte en se conformant aux prescriptions réglementaires. Accès limité à 10 enfants accompagnés.



- **Terrain multisports** ouvert puisque les sports collectifs sont autorisés depuis le lundi 22 juin 2020.



- **Bar et restaurant** ouverts en se conformant aux prescriptions sanitaires réglementaires.



COVID-19



LES VACANCES EN CAMPING EN 2020

Le camping demeure un mode de vacances unique, au plus près de la nature, pour tous, où la convivialité retrouve tout son sens.

Toute l'équipe du camping est prête à vous accueillir dans les meilleures conditions pour la saison 2020.



Plus d'informations au **02 51 54 33 93**

